

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association Heol du 26 novembre 2021

Le 26 novembre 2021 à 19h00, les membres de l'association Heol se sont réunis au Pilier-rouge à Brest, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Animation.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité de mandataire.

**Étaient présents : 15 personnes,** par ordre alphabétique :

- Baptiste ARZUR, salarié d'HEOL
- Nathalie CHALINE, élue BMO
- Manon COURTIN
- Charlotte DE POULPIQUET, membre du CA
- Vincent GARCIA
- Oifa HADDAD
- Mona HOUSSAIS
- Marie LAFOND
- Alexandre L'HOTELLIER
- Jeannine LOSSEC, membre du CA
- Charline LUCCHINI, membre du CA
- Marion MAQUINGHEM
- Emmanuelle MESLEN
- Bernard PHELEP
- Michel TESSIER, membre du CA

**Excusés :**

- Yann GUEVEL
- Gwendal QUIGUER

**Pouvoirs remis :**

2 pouvoirs ont été transmis à l'association :

- de Michel CLUYTENS à Jeannine LOSSEC ;
- de Myriam NOURRY à Charline LUCHINI.

L'ouverture de la séance est faite par Michel TESSIER, membre du Conseil d'Animation collégial d'Heol. Un questionnaire est remis aux personnes présentes pour leur permettre de réfléchir et de s'exprimer par écrit si elles le souhaitent, sur les points suivants : "A quoi sert une monnaie locale selon vous ?", "Que faudrait-il mettre en place pour y arriver ?", "Avec quels partenaires ?", "Et vous, quelle serait la forme de votre participation ?".

En fin de séance, 5 formulaires sont remis par les participants.

Merci pour vos réponses. Vous les retrouverez ci-dessous :

<b>A quoi sert une monnaie locale selon vous ?</b>	<b>Que faudrait-il mettre en place pour y arriver ?</b>
Ecologie Sensibiliser sur une autre façon de consommer Avoir une économie autre qui limite la spéculation et la thésaurisation et permet de consommer autrement Créer du lien social Favoriser les échanges locaux	Améliorer la visibilité des professionnels Encourager les partenariats Faire des évènements Aborder plus les répercussions négatives de l'euro dans notre discours Avoir plus de structures et de particuliers Améliorer notre communication Impliquer davantage les utilisateurs Plus sensibiliser les gens à l'intérêt et à l'utilisation de Heol

<b>Avec quels partenaires ?</b>	<b>Et vous, quelle serait la forme de votre participation ?</b>
Acteurs locaux Producteurs, commerçants, restaurateurs, fournisseurs Instituts de beauté, bars, ventes à la ferme, centres culturels, piscines, médiathèques, patinoire, mairie, cinémas, clubs de sports Médias Etudiants / Université Les banques Des influenceurs Easy Cash, Bibus, Breizh Go, Dialogues, Océonopolis	Tenir un stand Communiquer auprès des commerçants Relecture orthographe Retouche image/Création graphisme Recherche de financement Adhérent comme structure Utiliser Heol Gestion de projet Comptabilité Bureautique et informatique Tableau de bord Communication

Ordre du jour :

- 1°) Rapport d'activité présenté à partir d'un diaporama
- 2°) Rapport financier 2020
- 3°) Rapport moral
- 4°) Appel aux votes sur ces différentes parties
- 5°) Rapport d'orientation
- 6°) Renouvellement du conseil d'administration
- 7°) Divers

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **1°) Bilan d'activité**

Baptiste Arzur présente les événements suivis et/ou organisés par Heol, les actions et les événements marquants au cours de cette année 2020 :

- Liste des événements où l'association était présente (Foires ; Marchés ; Festivals ; Forums ; ...)
- La campagne d'affichage public et ses retombées
- La réalisation de trois témoignages vidéos de structures
- Installation de l'association dans son local rue Jean Jaurès
- Les articles dans la presse
- Les chiffres (particuliers ; professionnels ; nombre d'heol en circulation)
- Zoom sur le numérique
- Grille des cotisations

### **2°) Bilan financier 2020 et prévisionnel 2021**

Samuel HOUSSAIS a assuré pour la quatrième année consécutive la comptabilité de l'association. Il est absent à cette assemblée générale, c'est Mona HOUSSAIS qui présente le bilan financier 2020. Le résultat négatif de 4 811,86 est amoindri par les subventions de 30 000€ de Brest Métropole qui soutient le développement de l'Heol numérique en aidant au maintien d'un poste salarié et au paiement de l'outil numérique.

Charlotte DE POULPIQUET présente le prévisionnel 2021 qui intègre la troisième année de soutien de Brest Métropole à l'outil numérique avec une subvention de 26 000€. Deux postes salariés sont toujours maintenus, à moitié financés grâce aux 22 000€ de cotisations attendues.

### **3°) Bilan moral**

Michel Tessier présente le bilan moral de l'association. Il rappelle le projet associatif à partir des objectifs de notre association, déclinés à l'article 3 des statuts et conclut sur la conformité des actions mises en oeuvre en 2020 au regard de ces statuts. Il demande donc à l'assemblée de voter en ce sens.

Il rappelle l'importance de la participation du plus grand nombre au projet, y compris par une adhésion réelle au-delà de la simple utilisation des Heol, et la nécessité d'un réseau de nombreux bénévoles en plus du CA, pour permettre le fonctionnement et surtout le développement de la monnaie locale dans le Pays de Brest.

### **4°) Appel aux votes sur ces différentes parties**

Nombre de votants : 16 -Mme Chaline ne prend pas part aux votes ; -2 pouvoirs ont été transmis.	Contre	Pour	Abstention
Bilan moral	0	16	0
Bilan d'activité	0	16	0
Rapport d'orientation	0	16	0
Bilan financier 2020 et prévisionnel 2021	0	16	0

### **5°) Rapport d'orientation 2021 :**

Le rapport d'orientation pour 2021 se fixait pour objectifs de poursuivre et amplifier le développement d'HEOL en élargissant le réseau des structures prestataires, comme en 2020, conformément aux objectifs inscrits dans la convention passée avec Brest Métropole. Il prévoyait également de renforcer l'implantation de la monnaie numérique et d'enrichir son fonctionnement de nouveaux services, ainsi que de continuer à solliciter les communes et EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) du territoire du Pays de Brest sur leur adhésion à Heol.

Parallèlement à ces objectifs, notre partenariat avec la Métropole et la ville de Brest incluait le paiement en HEOL numérique de certains services au cours de l'année, notamment les piscines, médiathèques, activités commerciales sur l'espace public (marchés...). C'est plus que jamais d'actualité !

Restent également d'actualité les actions suivantes : Maintenir la présence sur les marchés et autres événements du pays de Brest pour aller à la rencontre de nouveaux adhérents et ainsi encourager et faciliter l'engagement de chaque adhérent dans le développement de sa monnaie, notre monnaie à toutes et tous. L'avenir et l'évolution d'Heol appartiennent à l'ensemble de ses adhérents !

## 6°) Renouvellement du conseil d'animation :

Le conseil d'animation comptait 10 membres à l'issue de l'AG 2020 :

- Loïc ANDRE-Le Potager des Embruns,
- Valentine DUTHIL-VALENTINE & CUP&CAKE,
- Nicolas BALANANT-Biocoop BARADOZIC & Biocoop BIOGASTEL.
- Samuel HOUSSAIS,
- Sophie JAFFRES,
- Céline FLOCH,
- Elena KERRAIN
- Charline LUCHINI
- Jeannine LOSSEC
- Michel TESSIER

Les mouvements :

- Sortants pour le collège des structures et ne se représentent pas : Loïc ANDRE-Le Potager des Embruns, Valentine DUTHIL-VALENTINE & CUP&CAKE, Nicolas BALANANT-Biocoop BARADOZIC & BIOGASTEL.
- Sortants pour le collège des particuliers et ne se représentent pas : Samuel HOUSSAIS, Sophie JAFFRES, Céline FLOCH, Elena KERRAIN.

Deux nouvelles personnes souhaitent entrer au CA : Charlotte de POULPIQUET, entrée au cours du mois d'octobre suite à démissions de membres élus, et Olfa HADDAD, qui présente sa candidature lors de cette AG. Toutes deux sont élues à l'unanimité.

Rappel : le partenariat avec Brest Métropole prévoit la participation de deux élus aux travaux du Conseil d'Animation de l'association HEOL, sans voix délibérative.

Le nouveau CA se compose donc comme suit :

<b>COLLEGE STRUCTURES</b>	<b>COLLEGE PARTICULIERS</b>	<b>COLLEGE PARTENAIRES</b>
Non représenté	Charlotte de POULPIQUET Charline LUCHINI Jeannine LOSSEC Olfa HADDAD Michel TESSIER	Yann GUEVEL Gwendal QUIGUER  (membres de droit)

Le rapport d'activité et le procès verbal seront mis en ligne sur le site internet de l'association [www.heol.infini.fr](http://www.heol.infini.fr).

**7°) Divers** : sans objet.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H00.

A l'issue de cette AG, un mot de remerciement est adressé par le conseil d'animation et les personnes présentes à Mona Houssais pour toutes les années - une dizaine - qu'elle a consacrées à la création et au développement d'HEOL. Extrait : "Que ce soit comme bénévole, comme salariée, ou encore comme représentante d'une structure, tu as toujours eu la même passion, la même envie, les mêmes convictions sur la monnaie locale. On a toutes et tous pu mesurer ta ténacité, ta capacité à convaincre, à parler sans relâche de tous les aspects liés à la naissance et à la vie d'HEOL. Ton sens du contact humain t'a permis de constituer un réseau de relations indispensable pour permettre au projet de se faire connaître et de s'étendre..."

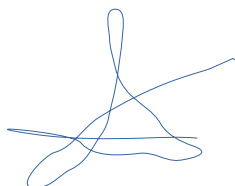
Un bouquet lui est offert à cette occasion.

Un délicieux buffet préparé par Charline et Jeannine est servi aux participants à cette assemblée générale, afin de clore la soirée par un moment de convivialité.

---

Fait à Brest le 26 novembre 2021 pour valoir ce que de droit, et certifié conforme par les membres du conseil d'animation soussignés (5 pages).

Charline Luchini



Charlotte de Poulpiquet



Michel Tessier

